

RAPPORT DGES

# Rapport d'activité

2022

Haute école de travail social  
et de la santé Lausanne

HE  
TSL



Hes·so

## TABLE DES MATIERES

<b>PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL .....</b>	<b>3</b>
A. Synthèse des éléments qui ont marqué l'année .....	3
B. Analyse des tendances globales et feuille de route .....	5
<b>DEUXIEME PARTIE : ANNEXES.....</b>	<b>7</b>
1. <b>INDICATEURS COMMENTÉS.....</b>	<b>7</b>
A. Enseignement .....	7
1. <b>Cours préparatoires .....</b>	<b>7</b>
2. <b>Admissions .....</b>	<b>7</b>
3. <b>Formations Bachelor.....</b>	<b>9</b>
4. <b>Formations Master .....</b>	<b>10</b>
5. <b>Formations postgrades et continues .....</b>	<b>10</b>
B. Recherche appliquée et développement .....	13
6. <b>Ra&amp;D .....</b>	<b>13</b>
C. Prestations de service à des tiers .....	14
7. <b>Prestations de service .....</b>	<b>14</b>
D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche .....	14
8. <b>Collaborations.....</b>	<b>14</b>
E. Gestion du personnel.....	15
9. <b>Personnel d'enseignement et de recherche .....</b>	<b>15</b>
10. <b>Personnel administratif et technique .....</b>	<b>17</b>
11. <b>Collaboratrices et collaborateurs engagé-e-s sur des fonds extérieurs à l'Etat .....</b>	<b>17</b>
12. <b>Intervenant-e-s extérieur-e-s .....</b>	<b>17</b>
13. <b>Assistant-e-s .....</b>	<b>18</b>
F. Gestion des ressources financières et des infrastructures.....	18
14. <b>Exploitation du budget.....</b>	<b>18</b>
15. <b>FRI .....</b>	<b>18</b>
16. <b>Infrastructures .....</b>	<b>19</b>
G. Gouvernance .....	19
17. <b>Organes de gouvernance (état au 31.12.22) .....</b>	<b>19</b>
H. Thématique d'approfondissement 2022 .....	20
18. <b>Numérique .....</b>	<b>20</b>
2. <b>SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO .....</b>	<b>24</b>
3. <b>RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIEES PAR LE DÉPARTEMENT</b>	<b>25</b>

# PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

## A. Synthèse des éléments qui ont marqué l'année

---

La HETSL poursuit ses efforts de repositionnement stratégique entamés en 2021 suite à l'annonce faite par le Conseil d'État de concrétiser le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV à l'horizon 2026. Pour notre Haute école, cette contrainte constitue en effet aussi une opportunité de développement, et l'important travail de réflexion et de planification en cours devrait permettre non seulement d'amortir l'impact académique, financier et logistique de la réduction de ses effectifs d'environ un quart d'étudiant-e-s, mais surtout de renforcer son positionnement institutionnel en matière d'expertise et de formation de l'action sociale et des pratiques professionnelles. L'orientation stratégique a été élaborée avec l'ensemble de la communauté de la HETSL et nos principaux partenaires de terrain réunis au sein du Conseil professionnel, et a débouché sur un document programmatique « [HETSL 2025](#) » qui a constitué une véritable feuille de route pour notre Haute école en 2022.

Parmi les projets institutionnels qu'il comporte, l'[Observatoire des précarités](#) a ainsi pu être concrétisé en 2022 déjà grâce au soutien du canton, tout comme la mise en place de nouveaux [Pôles de développement](#) ou d'autres projets académiques détaillés ci-dessous ; d'autres projets se déploieront sur la période 2023-2026 mais nécessitent d'ores et déjà d'importants efforts de planification. Dans ce cadre aussi, le Conseil de fondation de la HETSL a défini en 2022 l'objectif stratégique du maintien d'un niveau d'activité au moins équivalent à l'état actuel après le départ des ergothérapeutes, et a mandaté la Direction de préciser sa stratégie de développement, qui l'a définie dans la feuille de route nommée « Nouvelles orientations » (cf. ci-dessous). Cette orientation s'avère particulièrement pertinente pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur social. En effet, une augmentation des effectifs des professionnel-le-s dans ce domaine d'activité, tout comme dans l'ergothérapie en attendant son transfert, doit être considérée comme prioritaire, et la HETSL se tient prête à participer activement à un tel objectif.

Pour revenir aux activités courantes de l'année 2022, la HETSL félicite grandement ses 203 diplômé-e-s pour l'obtention en 2022 de leur Bachelor HES-SO en Travail social et ses 70 diplômé-e-s pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Ergothérapie (quelques-un-e-s l'avaient obtenu fin 2021). Une [belle cérémonie](#) a pu avoir lieu en décembre. À la fin de l'année, ce sont ainsi 273 nouvelles et nouveaux professionnel-le-s certifié-e-s qui ont pu démarrer ou poursuivre leur activité professionnelle, dont la très forte employabilité est un signe évident de la pénurie sur le marché du travail socio-sanitaire ainsi que de la qualité des enseignements.

Comme en témoigne le présent rapport d'activité, la HETSL a proposé en 2022, conformément aux missions qui lui sont conférées, des formations de qualité de niveau Bachelor en Travail social et en Ergothérapie. Au sein de la HES-SO, la Haute école a aussi participé aux formations de niveau Master et Doctorat dans ses domaines d'expertise. Elle a été active dans la formation continue et dans la recherche et le développement, et elle a proposé des prestations de services à des organismes publics et privés. En ce qui concerne l'organisation d'événements et la transmission de savoirs, la HETSL a proposé quelque 46 manifestations en 2022, dont une trace est conservée à la rubrique [www.hetsl.ch/evenements](http://www.hetsl.ch/evenements). Elle a notamment été très heureuse d'accueillir la communauté des chercheur-e-s en didactique professionnelle, du 15 au 17 juin, pour la sixième édition du colloque international de l'association Recherches et pratiques en didactique professionnelle ([RPDP](#)).

**Au niveau institutionnel**, les éléments marquants de l'année écoulée sont présentés ci-après, dans l'analyse des tendances globales (chapitre B).

**Dans le domaine académique**, les filières Travail social et Ergothérapie sont dorénavant dotées de nouveaux plans d'études cadre (PEC), explicités ci-après au point 3. Ils offrent une vision globale aux enseignements Bachelor de la HETSL. Au chapitre de la formation initiale, la HETSL s'est attelée à renforcer le positionnement de la formation pratique, pour la filière TS dans un premier temps, en exploitant davantage les retours d'expérience de terrain, en développant un dialogue privilégié avec les partenaires et en modernisant son dispositif opérationnel. Le projet vise une simplification et une optimisation des tâches automatisables, notamment pour permettre aux actrices et aux acteurs concerné-e-s de se concentrer sur les tâches offrant un accompagnement humain aux bénéficiaires.

## Rapport d'activité

La HETSL s'est aussi attelée à améliorer son dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s (EEE) dans le cadre d'une démarche participative. Un partenariat instauré avec le Centre de soutien à l'enseignement de l'Unil (CSE) se poursuit, sous la forme de mandats ad hoc. L'envoi et le traitement des questionnaires ont été internalisés à la HETSL au printemps 2022. En parallèle, un projet de refonte du dispositif pour la formation de base a démarré fin 2021 et se terminera à l'automne 2023, avec la participation de représentant·e·s du corps étudiant et enseignant.

Au chapitre de la formation continue, une analyse du portefeuille des formations longues a permis de documenter de manière intégrée les dimensions pédagogiques, administratives, financières et stratégiques de chaque formation. Ces outils favorisent le développement d'une gestion globale de l'offre de formation continue, avec le souci d'un meilleur alignement avec nos orientations stratégiques, d'une gestion optimisée des ressources et d'une capacité renforcée à répondre aux nouveaux enjeux.

Un des atouts principaux des HES réside dans la transversalité entre enseignement, pratique, recherche et formation continue. Dans le domaine de la recherche et du développement, c'est dans cet esprit et avec l'objectif d'être en contact étroit avec les milieux professionnels et les autres Hautes écoles, que la HETSL abrite [quatre réseaux de compétences](#). Ces derniers permettent le développement d'enseignements, de recherches et de prestations de pointe et regroupent des compétences croisées dans des champs spécifiques. En été 2022, le Collège des responsables académiques (CORE) a décidé de suivre à l'unanimité le préavis du Conseil professionnel pour la reconduction des quatre réseaux, avec quelques recommandations pour leurs développements futurs

**Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration**, à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement sexuel dans les études du 23 mars 2022, la HETSL a proposé une campagne commissionnée par le Rectorat de la HES-SO « Le sexisme c'est... ». C'est également en 2022 que notre école a mis à jour son dispositif de prévention et de sanction du harcèlement en mettant à jour sa directive et en mandatant une nouvelle antenne externe « personne de confiance ». À la HETSL, c'est le Groupe Respect de l'intégrité et lutte contre le harcèlement qui offre un accompagnement à toute personne qui se sentirait importunée par un comportement qui porte atteinte à sa dignité ou à son intégrité physique ou psychique.

**Dans le domaine financier, logistique et informatique**, l'année 2022 a été avant tout marquée par la gestion de la crise sanitaire mais aussi celle de la fin des intérêts négatifs, et le début de la crise énergétique. L'atténuation des conséquences financières directes de la pandémie pour les institutions clientes ont ainsi permis à l'Unité de formation continue (UFC) de reprendre pleinement ses activités et en particulier celles en lien avec les formations courtes. Le laboratoire de Recherche (LaReSS) a également pu reprendre à la normale son activité.

Les enseignements en Bachelor et en Master, qui en 2021 avait été moins impactés par les mesures, restent en progression et ceci aussi bien dans les filières du Travail Social qu'en Ergothérapie. En effet, et malgré le fait qu'il s'agisse de filières régulées, une augmentation linéaire des étudiant·e·s en Ergothérapie a été prévue dans le plan de développement validé par le Comité gouvernemental, et ceci pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans ce domaine. Concernant le Travail social, plusieurs aménagements de la régulation ont permis d'accueillir davantage d'étudiant·e·s en emploi. Les mobilités des étudiant·e·s et des enseignant·e·s ont pu reprendre sans restriction, comme avant la pandémie.

Les risques d'une pénurie énergétique en Suisse ont poussé les prix de l'électricité ainsi que de toutes les matières premières vers le haut. Pour limiter l'impact financier, tout en s'inscrivant dans une stratégie de durabilité, la HETSL a mis en place différentes mesures d'économies d'électricité et de chauffage, dont la majorité restera pérennes. A ce jour, des solutions durables sont recherchées dans tous les domaines d'activité, et ceci se traduit aussi bien en investissant dans des équipements peu énergivores qu'en termes de stratégie et de réflexion plus globale. La Cybercriminalité reste une menace préoccupante que le Service informatique et multimédia (SIM) de la HETSL prend très au sérieux. Il a œuvré activement en 2022 sur plusieurs axes dont la sensibilisation aux utilisatrices et utilisateurs et veille régulièrement à actualiser sa politique IT tout en s'appuyant sur des expertises externes pour vérifier et pallier les éventuels risques d'une attaque externe.

Dans le rétroviseur :

### **Une Conseillère fédérale à la HETSL**

Mercredi 7 décembre 2022, Elisabeth Baume-Schneider était brillamment élue au Conseil fédéral. Dans son [communiqué du jour](#), la HETSL félicitait chaleureusement son ancienne Directrice et actuelle Présidente de son Conseil de fondation. Elle se réjouissait que l'énergie et le professionnalisme déployés par Mme Baume-Schneider à la HETSL puissent dorénavant servir les intérêts de la population suisse, et en particulier celles et ceux des plus vulnérables.

La HETSL remercie chaleureusement, Vincent Grandjean, Vice-président, d'avoir accepté de reprendre de suite la Présidence ad interim.

Dans le rétroviseur :

### **Le mal logement en lumière**

Un hébergement d'urgence autogéré a été installé par un collectif de lutte contre le mal-logement dans les jardins de la HETSL entre le 1<sup>er</sup> juin et le 4 juillet 2022. La Direction de la HETSL a pu exprimer son [point de vue](#) et nouer le dialogue avec le collectif. L'occupation des jardins avait pour objectif de démontrer les besoins en termes d'hébergement d'urgence en réaction à la suppression estivale d'environ 160 places à Lausanne. Une Table ronde organisée en septembre 2022 par la Ville de Lausanne en collaboration avec la HETSL a permis de donner une issue constructive à cette action.

## **B. Analyse des tendances globales et feuille de route**

---

Renforcée par une nouvelle gouvernance explicitée dans le rapport d'activité 2021, la HETSL se réjouit d'avoir pu mener ses missions dans de bonnes conditions, et ce malgré plusieurs facteurs exogènes qui ont fortement impacté son activité :

- **Pandémie de COVID-19**

Dès mars 2020, le COVID-19 avait obligé la HETSL à revoir radicalement son fonctionnement afin de permettre aux étudiant·e·s de poursuivre leur cursus de formation à distance dans les meilleures conditions possibles, en garantissant la protection de la santé de l'ensemble de la communauté. Ce n'est qu'à la rentrée académique de septembre 2021 que le présentiel a repris ses droits, avec toutefois l'obligation de disposer d'un certificat COVID. La mesure, qui avait été accompagnée par une proposition de tous les enseignements en comodal, exception faite pour certains ateliers pratiques, a pu être abandonnée au début de l'année 2022, avec le retour à une vie normale sur les bancs de l'école.

- **Départ de la filière Ergothérapie**

Le transfert de la filière Ergothérapie, imposé à la HETSL, nécessite depuis le début des travaux en 2020, une mise à disposition conséquente de ressources de projet du côté de la HETSL. Ce que conjointement avec HESAV a été nommé le projet « Symbiose » se décline en effet par un nombre important de Groupes de travail, à la fois académiques, financiers et administratifs qui mobilisent le personnel de la HETSL à tous les étages. Jusque-là, les coûts de cet investissement, nécessaire pour garantir à nos collègues ergothérapeutes un transfert dans les meilleures conditions, ont été solidairement portés par la HETSL. Cette situation nécessite un rééquilibrage pour qu'elle ne grève pas le développement de notre Haute école. L'engagement du canton est d'autant plus nécessaire que d'importants coûts sont à prévoir à l'avenir, que la HETSL ne saura assumer (notamment en vue de la probable liquidation partielle de la caisse de pension de la HETSL et des mesures transitoires à financer).

- **Pénurie de personnel qualifié et « Nouvelles Orientations »**

La HETSL s'engage fortement à l'échelle cantonale pour répondre aux difficultés de recrutement des institutions, en particulier dans les établissements socio-éducatifs, dans le domaine de la protection de l'enfance mais aussi dans des institutions en lien avec l'accueil des réfugiés et celles qui offrent des prestations à bas seuil, où des équipes en sous-effectifs doivent gérer un nombre croissant de bénéficiaires de plus en plus vulnérables. S'ajoute que dans le canton de Vaud, les conditions d'emploi,

moins favorables que dans les cantons voisins, entraînent un fort turnover du personnel qualifié, voire un abandon des métiers du social.

Dans ce contexte, des « Assises du social » sont prévues d'ici l'automne 2023 pour établir un état des lieux de ces problématiques, en collaboration avec les partenaires sociaux et les Directions générales concernées (Cohésion sociale, Enfance et Jeunesse, Enseignement supérieur). Un important travail de sensibilisation est ainsi en cours sur sol vaudois, en étroite concertation avec les autres Hautes écoles vaudoises confrontées à des situations de pénuries. Au niveau du Domaine Travail social de la HES-SO, une enquête a été lancée pour mieux identifier les champs d'activité et le type d'institutions du secteur social particulièrement touchés par la pénurie ; cette enquête est complétée, dans le canton de Vaud par un projet piloté par la DGCS « Analyse prospective des besoins en personnel dans le domaine social – ProsPer ».

Dans ce cadre, le Conseil de fondation a tenu à définir quatre axes de développement de la Haute école, une feuille de route qui sera opérationnalisée en 2023 et 2024 sous le titre de « **Nouvelles orientations** » avec les objectifs suivants :

- **Enseignement : une offensive de qualification tout au long de la vie**
  - Réformer ou abroger le processus de régulation et augmenter les quotas d'admission ;
  - Augmenter la flexibilisation des cursus en formation initiale et continue et développer la perméabilité des cursus ;
  - Différencier l'offre des thématiques et compétences enseignées dans la formation initiale et continue, avec une augmentation possible de l'activité de cette dernière.
- **Recherche et prestations de service : des domaines d'expertise au cœur de la société**
  - Proposer de nouvelles prestations pour les professionnel-le-s, les équipes et les institutions.

Dans l'immédiat, et pour pallier les situations les plus urgentes, la HETSL prévoit une progression du quota à l'admission de 20 étudiant-e-s en Travail social en 2024 et étudie la possibilité d'une augmentation de 20 étudiant-e-s supplémentaires par année académique d'ici 2026, pour autant qu'une augmentation budgétaire correspondante soit accordée par le canton. Le nombre d'étudiant-e-s en Ergothérapie a quant à lui déjà progressé. Pour les deux filières, des efforts sont actuellement entrepris conjointement avec nos partenaires pour augmenter le nombre de places en formation pratique. En même temps, des travaux ont démarré pour rendre nos cursus en formation initiale et continue plus flexibles et perméables, permettant d'accueillir un plus grand nombre de personnes ayant des parcours atypiques, en lien avec les besoins du marché du travail, et en étroite collaboration avec le Rectorat et le domaine Travail social de la HES-SO. Ces travaux sont accompagnés par une réflexion sur les possibilités d'utilisation des locaux d'enseignement au sein de la HETSL déjà fortement sous tension.

- **Montée en puissance des ES**

Au vu de l'évolution sociétale, avec un accroissement des besoins sociaux, d'autres acteurs de la formation tertiaire se positionnent, et notamment les Écoles supérieures (ES), avec des stratégies concurrentielles parfois agressives envers les HES. Ainsi, ESSIL et ESEDE ont décidé d'ouvrir en 2023 une filière d'animatrice et animateur communautaire, nouvelle filière d'étude qui n'existait pas à ce jour en Suisse romande. La HETSL saisit cette situation comme une opportunité pour revoir son positionnement envers les ES et s'engage notamment, avec l'ARPIH d'Yverdon, à créer et compléter l'offre de formation existante avec une approche plurielle et intégrée, ainsi qu'à améliorer les passerelles entre les différentes voies d'apprentissage.

## DEUXIEME PARTIE : ANNEXES

### 1. INDICATEURS COMMENTÉS

#### A. Enseignement

##### 1. Cours préparatoires

Depuis 2011, la HETSL collabore avec la Haute École de Santé Vaud (HESAV) et la Haute École de Santé La Source pour l'organisation de l'année propédeutique Santé (APS) pour les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le Canton de Vaud.

En 2022, cette mission particulière a été portée par 4 maîtres d'enseignement et 7 assistantes HES de la filière Ergothérapie pour un total de 784 heures, pour des cours, des examens et des tâches de coordination. Le nombre d'heures est légèrement supérieur à celui de 2021 (754 heures) et peut s'expliquer par une augmentation du nombre d'étudiant-e-s. Des cours en lien avec la profession d'ergothérapeute et s'inscrivant dans les Modules complémentaires santé (MCS) ont aussi été donnés à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève). 6 assistantes HES ont dispensé 36 heures de cours au total.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation organisées au printemps. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés, et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles peuvent entamer la formation en septembre.

##### 2. Admissions

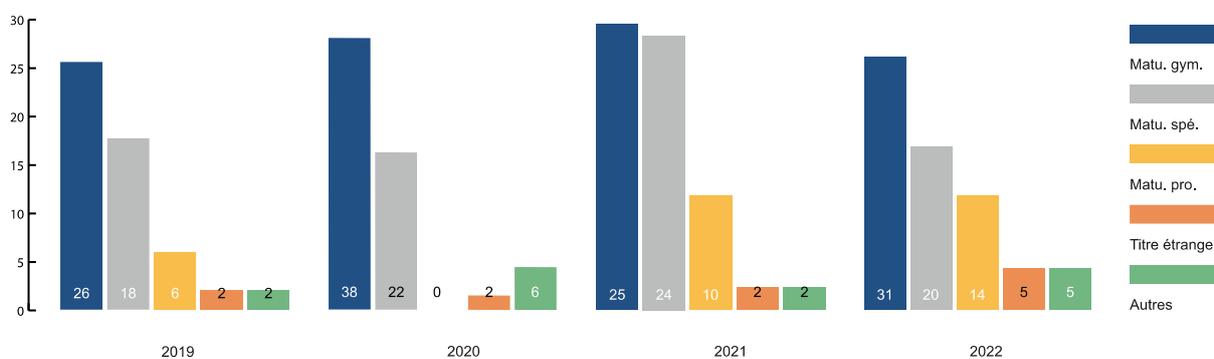
Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
2.1 Nombre de candidatures reçues en BA	2.1.1 Par filière	Filière Travail Social	314	312
		Filière Ergothérapie	247	280
	2.1.2 A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. Gym.	66	58
		Matu. Spé.	73	64
		Matu. Pro.	114	125
		Titre étranger	22	19
		Autres	39	46
	2.1.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. Gym.	78	77
		Matu. Spé.	84	100
		Matu. Pro.	52	66
		Titre étranger	17	10
		Autres	16	27
	2.1.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	218	230
Hommes		96	82	
2.1.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	192	226	
	Hommes	55	54	
	2.1.4 Total		561	592
2.2 Nombre d'étudiant-e,s admis en BA	2.2.1 Par filière <sup>1</sup>	Filière Travail Social	175	182
		Filière Ergothérapie	75	65
	2.2.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	43	45
		Matu. spé.	46	39
		Matu. pro.	67	63
		Titre étranger	5	13
		Autres	14	22
	2.2.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	31	25
		Matu. spé.	20	24
		Matu. pro.	14	10
		Titre étranger	5	2
		Autres	5	4
	2.2.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	114	132
Hommes		61	50	
		Femmes	66	55

<sup>1</sup> Le nombre total d'étudiant-e-s en 1<sup>ère</sup> année est de 215 (TS) et 76 (ER), cf. ch. 3.1.1 page 9.

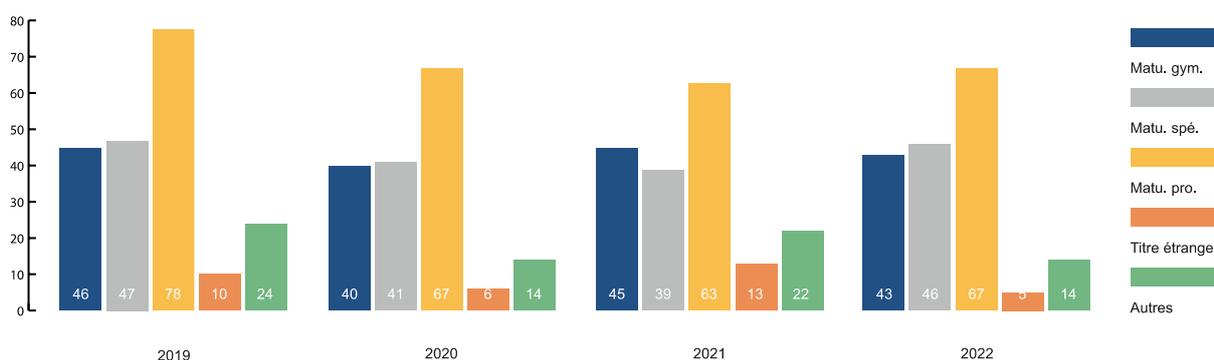
## Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
	2.2.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Hommes	9	10
	2.2.4 Total	Total	250	247
2.3 Nombre de candidatures reçues en MA ( <i>non renseigné</i> )	À l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, la HETSL n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO.			
2.4 Nombre d'étudiant-e-s admis-e-s en MA ( <i>non renseigné</i> )	<p>Pour le Master en Travail Social, 52 étudiant-e-s dont 18 issu-e-s de la HETSL ont démarré la formation en 2022.</p> <p>Le Master en Sciences de la santé à orientations a démarré en 2022 avec une 6<sup>e</sup> volée comprenant 28 étudiant-e-s, dont 4 en orientation ergothérapie et avec parmi elles une à temps partiel. Les étudiant-e-s inscrit-e-s ont diminué comparativement aux années précédentes (5 en 2021, 8 en 2020, 5 en 2019, 5 en 2018 et 6 en 2017) et cela pourrait s'expliquer en partie par les restrictions de mobilité transfrontalière liées au COVID-19. Depuis le début de la formation, environ la moitié des étudiant-e-s provient d'universités étrangères.</p>			

Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en ergothérapie par voie d'accès



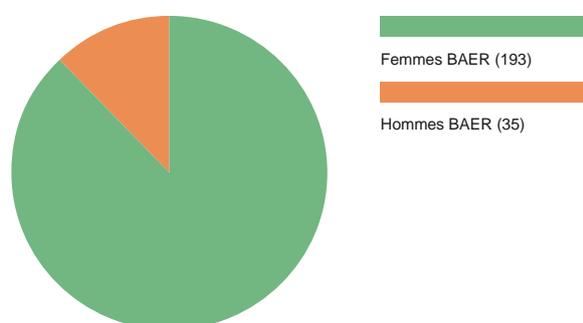
Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en travail social par voie d'accès



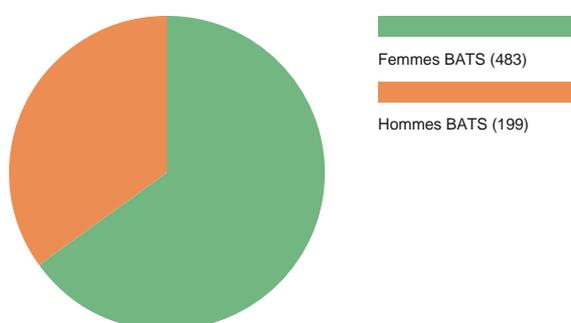
### 3. Formations Bachelor

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
3.1 Nombre d'étudiant·e·s total	3.1.1 Par filière	Filière Travail Social	682	687
		Filière Ergothérapie	228	237
	3.1.2A Par genre pour le Travail Social	Femmes	483	514
		Hommes	199	173
	3.1.2B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	193	202
		Hommes	35	35
	3.1.3A Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	538	560
		Temps partiel	45	43
En emploi		99	84	
3.1.3B Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	228	237	
3.1.4 Total	Total	910	924	
3.1a Nombre d'étudiant·e·s en 1 <sup>ère</sup> année	3.1a.1 Par filière <sup>2</sup>	Filière Travail Social	215	216
		Filière Ergothérapie	76	67
	3.1a.2A Par genre pour le Travail Social	Femmes	148	160
		Hommes	67	56
	3.1.2B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	67	56
		Hommes	9	11
	3.1a.3A Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	175	184
		Temps partiel	8	15
En emploi		32	17	
3.1a.3B Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	76	67	
3.1a.4 Total	Total	291	283	
3.2 Nombre de diplômé·e·s	3.2.1 Par filière	Filière Travail Social	204	169
		Filière Ergothérapie	60	44
	3.2.2A Par genre pour le Travail Social	Femmes	167	131
		Hommes	37	38
	3.2.2B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	57	39
		Hommes	3	5
	3.2.3A Par type d'enseignement pour le Travail Social	Plein temps	174	139
		Temps partiel	6	8
En emploi		24	22	
3.2.3B Par type d'enseignement pour l'Ergothérapie	Plein temps	60	44	
3.2.4 Total	Total	264	213	

Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BAER



Répartition des étudiant·e·s par genre : filière BATS



<sup>2</sup> Pour la filière TS, l'effectif total d'étudiant·e·s TS en première année est de 215. L'écart avec l'effectif admis (175), s'explique par des redoublements (11) et des candidat·e·s au bénéfice d'un contrat de travail ou d'une équivalence, non soumis à la régulation (29). Pour la filière ER, l'écart de 1 s'explique par un redoublement.

**La filière Travail social** a poursuivi la mise en œuvre de son [plan d'études cadre](#) (PEC). Lancé en 2020 par la HETSL et la HETS du Valais, le PEC met davantage l'accent sur les compétences transversales aux trois métiers historiques du travail social : service social, animation socioculturelle et éducation sociale. Une [nouvelle maquette web](#) présente depuis janvier 2023 les contenus de la formation ainsi que les actrices et acteurs concerné-e-s et les recherches en lien avec les enseignements. Cet espace pourra s'avérer un outil précieux pour les étudiant-e-s, les partenaires terrain, les enseignant-e-s et toutes les personnes intéressées. S'agissant de l'élaboration du Plan d'études cadre 2022 pour le Master of Arts HES-SO en Travail social (PEC 22 MATS), la HETSL y participe activement.

Au départ d'André Antoniadis, le Décanat TS a été rejoint par Isabelle Csupor, Vice-doyenne responsable cursus de la filière Travail social.

**La filière Ergothérapie** a elle aussi construit son [nouveau plan d'études cadre](#) (PEC), avec une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2022. Le PEC offre une vision globale de la formation et de son organisation et propose aux étudiant-e-s qui s'engagent dans ce cursus d'acquérir les compétences professionnelles correspondantes et d'accéder aussi à une formation Master. L'interprofessionnalité est au cœur du dispositif, tout comme les questions en lien avec l'urgence climatique. Sur le plan pédagogique, les formations sont caractérisées par des périodes en immersion dans des milieux de travail. Ces derniers ont été largement consultés lors de l'élaboration du PEC, tout comme les jeunes diplômé-e-s de la HETSL.

#### 4. Formations Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO et porté par ses quatre Hautes écoles de Travail social (HETS). Il est organisé en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant-e-s de la HETSL y sont impliqué-e-s dans la responsabilité et l'assistanat de modules, dans la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

42 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2022 selon le détail ci-dessous

Master TS : 1 Adj. Scientifique, 3 Assist-HES, 7 Collab. Scientifiques HES, 1 ME, 9 PA et 9 PO  
 Master Santé : 1 Assist-HES, 6 ME, 6 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école.

#### 5. Formations postgrades et continues

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
5.1 Nombre d'étudiant-es. <sup>3</sup>	5.1.1 Par CAS	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	50	50
		CAS de Praticienne et praticien formateur-trice <sup>4</sup>	299	214
		CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	24	0
		CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle	20	0
		CAS en Case management <sup>5</sup>	25	28
		CAS en Curatelles d'adultes <sup>6</sup>	52	24
		CAS en Gestion d'équipe et conduite de projets	118	97
		CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs <sup>7</sup>	33	16
		CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	27	27

<sup>3</sup> Est considéré-e comme étudiant-e toute personne ayant suivi au minimum 1 journée de formation durant l'année

<sup>4</sup> Collaboration : HEDs-La Source, HESAV

<sup>5</sup> Collaboration : HES-SO/Valais-Wallis, HESAV, HETS-FR. Partenariat : Forum romand de Case management

<sup>6</sup> Partenariat : Groupe latin de l'association suisse des curatrices et curateurs professionnels (GL-ASCP)

<sup>7</sup> Collaboration : HEP-VD. Partenariat : Action Innocence

## Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021	
		CAS Interprofessionnel en addictions <sup>8</sup>	42	42	
	5.1.2 Par DAS	DAS en Art Thérapie	25	24	
		DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	24	22	
		DAS en Thérapie avec le cheval <sup>9</sup>	0	22	
		5.1.3 Par MAS / EMBA <b>non-pertinent</b>	MAS en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires <sup>10</sup>	Pas géré par la HETSL	
	5.1.3.a Par formation avec certificat HETSL <i>(Les certificats sont reconnus par les milieux professionnels)</i>	Certificat HETSL de pairs praticiens en santé mentale	17	18	
		Diplôme HETSL de codeuse-codeur- en langue parlée complétée	21	9	
		Formation à la coordination de l'accueil familial de jour	22	15	
		Formation en gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance (OAJE)	49	48	
		Formation en gestion d'équipe et conduite de projets Genève <sup>11</sup>	0	15	
		Formation pour les familles d'accueil du canton de Vaud <sup>12</sup>	21	21	
		Module EPS art-thérapie	60	36	
		Formation HETSL en art-thérapie – préparation à l'Examen Professionnel Supérieur (EPS) d'art-thérapeute à médiation plastique et visuelle	17	0	
		Reconnaissance en Suisse des diplômes étrangers de travail social	115	109	
		5.1.3.b Par catégorie de formation non certifiante (formations courtes) <sup>13</sup>	Cadres et responsables	100	58
			Enfance et adolescence	280	136
	Enjeux de société et intervention sociale		20	38	
	Modèles et méthodes de référence		163	177	
	Posture et technicité professionnelle		417	129	
	Santé mentale		98	62	
	5.1.4 Par titre d'accès par formation	CAS de Médiateur et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	38	34
			Admission sur dossier	12	16
		CAS de Praticienne et praticien formateur-trice	Diplôme d'une HE	299	214
			Admission sur dossier	0	0
		CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	22	0
			Admission sur dossier	2	0
		CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	13	0
			Admission sur dossier	7	0
		CAS en Case management	Diplôme d'une HE	16	17
			Admission sur dossier	9	11
		CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	40	17
			Admission sur dossier	12	7
		CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	104	85
Admission sur dossier			14	12	
CAS en Prévention des phénomènes de		Diplôme d'une HE	27	11	
	Admission sur dossier	6	5		

<sup>8</sup> Collaboration : HEDs-La Source, Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD). Partenariat : Groupement Romand d'Études des Addictions (GREA), CHUV, HUG, Addiction Suisse. Gestion administrative : FORDD.

<sup>9</sup> Partenariat : Association Suisse de Thérapie avec le Cheval (ASTAC)

<sup>10</sup> Collaboration : HETS-FR, HEG-FR, HEdS-GE, HETS-GE, HEG-GE, HEIG-VD, HES-SO/Valais Wallis - Santé & Social et Économie & Services. Partenariat : GREA, CHUV, HUG, Addiction Suisse. Gestion administrative : HETS-GE.

<sup>11</sup> Mandat confié à la HETSL par le canton de Genève donc ouverte uniquement des participant-es genevois-es

<sup>12</sup> Formation mandatée et financée par la DGEJ limitées aux personnes désignées par la DGEJ

<sup>13</sup> Les « Formations courtes » (classées dans notre catalogue selon les catégories mentionnées) sont des formations tout public sans requis préalable, dont la durée est comprise entre 1 et 4 jours

## Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021		
		harcèlement-intimidation entre pairs				
		CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	23	23	
			Admission sur dossier	4	4	
		CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	35	35	
			Admission sur dossier	7	7	
		DAS en Art Thérapie	Diplôme d'une HE	19	20	
			Admission sur dossier	6	4	
		DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	15	18	
			Admission sur dossier	9	4	
		DAS en thérapie avec le cheval	Diplôme d'une HE	0	16	
			Admission sur dossier	0	6	
		5.1.5 Total	Total CAS		690	498
			Total DAS		49	48
			Total (CAS + DAS)		739	546
Total formations avec certificat HETSL			322	271		
5.2 Nombre de diplômé-e-s	5.2.1 Par CAS	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	23	2		
		CAS de Praticienne et praticien formateur-trice	105	178		
		CAS en Case management	20	0		
		CAS en Curatelles d'adultes	0	21		
		CAS en Gestion d'équipe et conduite de projets	30	19		
		CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	15	1		
		CAS en santé mentale et psychiatrie sociale	2	24		
		CAS Interprofessionnel en addictions	20	25		
	5.2.2 Par DAS	CAS en développement de projets d'intervention éducative orientés vers le soutien à la parentalité	0	15		
		DAS en Art Thérapie	9	14		
		DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	20	1		
	5.2.3 Par MAS / EMBA <b>non-pertinent</b>	DAS en thérapie avec le cheval	0	22		
		MAS en direction et stratégie d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires		Pas géré par la HETSL		
	5.2.4 Total	Total CAS		219	285	
Total DAS			29	37		
Total (CAS + DAS)			244	322		
5.3 Nombre total de formations	5.3.1 CAS	Total	10	9		
	5.3.2 DAS	Total	3	3		
	5.3.3 MAS	Total	0	0		

Formations postgrades HES-SO (MAS-DAS-CAS), formations certifiantes HETSL, formations courtes ou encore formations sur mandats et interventions en institutions, l'offre de l'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a été riche et variée en 2022. La fréquentation élevée et la satisfaction des différent-e-s professionnel-le-s inscrit-e-s dans les dispositifs de formation de l'UFC sont la démonstration à la fois de la qualité de son offre, mais aussi de la pertinence des thématiques proposées en regard des besoins des terrains des domaines du travail social et de la santé.

Les récents choix institutionnels de la HETSL, avec la création d'un conseil professionnel et de nouvelles commissions aux études en travail social et en ergothérapie, contribuent grandement à un renforcement des liens de l'UFC avec les terrains. La transversalité mise en œuvre au sein de la HETSL assure aussi plus de cohérence entre la formation initiale et la formation continue et la recherche, ce qui permet à la HETSL de faire évoluer ses dispositifs de formation et de faire de nouvelles propositions.

En 2022, l'UFC a travaillé à la mise en place d'un nouveau CAS en protection de l'enfance et de la jeunesse, destiné dans un premier temps aux professionnel-le-s travaillant dans les différents offices régionaux de protection des mineur-e-s. Si différentes formations existent déjà en Suisse romande sur ce thème, la formation proposée a été élaborée en étroite collaboration avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et les professionnel-le-s de ce domaine afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de formation et aux enjeux spécifiques de la protection des mineur-e-s et de la jeunesse. Le premier module de cette formation a commencé en 2022 et a fait l'objet d'une évaluation en profondeur pour permettre la poursuite de la modélisation de ce cursus de formation et d'identifier

au plus près la réalité des besoins et de ce qui doit faire l'objet de contenus de formations spécifiques utiles et indispensables aux pratiques quotidiennes des intervenant-e-s de la DGEJ. Ce travail de modélisation nécessite de nombreuses consultations, des phases de validation des contenus proposés, et parfois aussi des remises en question. Il s'agit d'une construction pédagogique fine et sensible, dont l'élaboration prend du temps, afin d'être en mesure de proposer une formation qui fasse sens et soit utile à celles et ceux qui dans leurs fonctions sont confronté-e-s à la dure et parfois violente réalité du domaine de la protection des mineur-e-s du canton de Vaud. A terme, ce CAS sera ouvert à des professionnel-le-s autres que des ASPM.

Les formations en gestion d'équipe et conduite de projet, sont des cursus qui rencontrent toujours autant de succès que ce soit dans la version CAS ou certificat HETSL dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance.

Les besoins de formation des cadres des institutions sont si importants que l'UFC multiplie les volées de formation proposées dans ce domaine pour faire face aux demandes des terrains et à la nécessité de former des cadres ayant des compétences reconnues dans ce domaine, en capacité de faire face aux multiples défis qui se posent dans les organisations du travail social et de la santé mais aussi dans les structures d'accueil de l'enfance, de la petite enfance et du parascolaire. A ce niveau, l'UFC joue pleinement son rôle de proposer des offres de formation continue répondant aux besoins des terrains.

L'offre de journées de formation courte s'actualise chaque année avec de nouvelles propositions utiles aux professionnel-le-s concerné-e-s et servant à l'amélioration de leurs compétences et de leur posture.

La conception de la formation continue s'inscrit au sein de l'UFC dans la prise en compte des enjeux sociétaux et leurs impacts sur les pratiques de terrain. En mobilisant les expertises professionnelles et scientifiques, elle permet ainsi d'ouvrir de nouvelles perspectives d'actions et de positionnements.

## B. Recherche appliquée et développement

### 6. Ra&D

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours durant l'année civile (hors 6.1.2)	Total	26	30
	6.1.2 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Total	9	11
	6.1.3 Projets totaux (6.1.1 + 6.1.2)	Total	35	41
6.2 EPT consacrés à la Ra&D	6.2.1 Total des EPT consacrés à la Ra&D	Total	36	34,2

Les équipes de recherche du LaReSS ont été actives sur 35 recherches différentes en 2022. Le principal financeur est le FNS (13/35), derrière la HES-SO (8/35) et Innosuisse (8/35). Concernant ces derniers projets, la plupart sont financés dans le cadre de l'Innovation Booster « *Technology&Special Needs* », sous la responsabilité de la Fondation pour la recherche sur le handicap. Ces financements permettent notamment le développement de prototypes et concernent ainsi des projets avec une visée très appliquée. Il s'agit par exemple d'un [projet d'annuaire](#) recensant les prestations existantes en Suisse romande pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et leurs proches.

Si trois instances (FNS, HES-SO et Innosuisse) se retrouvaient déjà parmi les instances qui finançaient les recherches menées au LaReSS les années précédentes, [BRIDGE Proof of Concept](#) et la [Fondation Morgane Wilde](#) financent chacune un nouveau projet.

50 mandats de prestations ont par ailleurs été menés en 2022 (certains restant encore en cours en 2023), sous forme de développements et accompagnements de projets, d'évaluations ou d'enquêtes et d'analyse de données. Parmi ces mandats de prestations, on retrouve notamment les recherches mandatées menées par les deux adjoint-e-s scientifiques en charge de ce secteur ainsi que plusieurs mandats menés dans le cadre de l'Observatoire des précarités, par ex. l'évaluation de la phase pilote du [projet « Oasis Faites valoir vos droits ! »](#), sur mandat de l'Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois (ARAS JUNOVA). Les mandats de prestation sont entendus au sens du pilier 6 (définition SEFRI, cf. document « Comptabilité analytique pour les hautes écoles spécialisées »).

## Rapport d'activité

En 2022, les membres du PER ont en outre réalisé 139 publications :

- 10 actes de conférences ;
- 42 articles dans des revues *peer review* ;
- 36 articles dans des revues professionnelles ;
- 14 chapitres de livres *peer review* ;
- 18 chapitres de livres professionnels ;
- 7 ouvrages destinés à un public professionnel ;
- 2 ouvrages scientifiques ;
- 4 rapports de recherche ;
- 6 autres types de publications.

Les membres du PER ont également donné 189 conférences, permettant des transferts des connaissances développées dans le cadre des projets menés au LaReSS et, plus largement, le partage de leurs expertises sur des enjeux sociaux et/ou sanitaires avec, par exemple, la conférence « *L'hébergement de demain : avec qui et pour qui ?* », donnée par Alexandre Lambelet dans le cadre du 1<sup>er</sup> symposium de l'Association romande et tessinoise des directrices et directeurs d'établissements médico-sociaux (ARODEMS) « EMS 3.0: quels résidents ? Quels collaborateurs ? Quels dirigeants ? » à Lausanne.

### C. Prestations de service à des tiers

---

#### 7. Prestations de service

Catégorie	Sous-catégorie	2022	2021
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	9	13
7.2 Montant global pour l'ensemble des mandats	7.2.1 Total	95'868 CHF	88'514 CHF

En 2022, les membres du PER ont réalisé 9 prestations de service. Ces prestations de service ont concerné :

- Des formations et perfectionnement (5) ; par ex. la création d'antennes régionales pour la formation à l'accompagnement de situations sociales complexes pour la Conférence nationale suisse des ligues de la santé ;
- La participation à des commissions, des comités, des conseils (2) ; par ex. participation à la Commission des visiteurs de prison ;
- Des expertises et conseil (2) ; par ex. l'établissement des statistiques pour le secteur de la consultation sociale pour SOS-Femmes (Genève) ;

Au niveau comptable, ces activités sont imputées au pilier 5.

### D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche

---

#### 8. Collaborations

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
8.1 Nombre de conventions de collaboration signées	8.1.1 Avec des institutions suisses	Total	18	26
		Dont nouvelles	1	4
		Dont non-actives	0	1
	8.1.1.a dans le cadre de la Ra&D	Total	14	21
		Dont nouvelles	1	4
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	2	3
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	1
	8.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	42	49
		Dont nouvelles	3	1
		Dont non-actives	15	13

## Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
	8.1.2.a dans le cadre de la Ra&D	Total	2	6
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	2	0
	8.1.2.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	25	27
		Dont nouvelles	3	0
		Dont non-actives	10	10
	8.1.2.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	15	16
		Dont nouvelles	0	1
		Dont non-actives	3	3
	8.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total Ra&D	16	27
		Total RI-TS	27	30
		Total RI-ER	17	18
Total		60	75	

### E. Gestion du personnel

#### 9. Personnel d'enseignement et de recherche

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
9.1 Nombre d'EPT <sup>14</sup>	9.1.1 Par fonction	PO	9.41	8.85
		PA	25.27	26.33
		ME - A	22.23	21.08
		ME - B <sup>15</sup>	0.25	0.25
		Adj. scient. / art. - A	4.17	3.77
		Adj. scient. / art. - B	0.00	0.00
		Assistant A	4.94	6.48
		Assistant B	2.80	4.25
		Assistant C	7.92	5.88
		EPT totaux	76.99	76.89
		9.1.1.a Répartition par filière/unité et genre (hors assistant-e-s, cf 13.1.a)	PO - TS	7.42
	Dont Femmes		5.43	4.23
	Dont Hommes		1.99	2.67
	PO - ER		1.99	1.95
	Dont Femmes		0.99	0.95
	Dont Hommes		1.00	1.00
	PO - UFC		0.00	0.00
	Dont Femmes		0.00	0.00
	Dont Hommes		0.00	0.00
	PO - Total		9.41	8.85
	Dont Femmes		6.42	5.18
	Dont Hommes		2.99	3.67
	PA - TS		16.66	18.05
	Dont Femmes		9.83	9.58
	Dont Hommes		6.83	8.47
	PA - ER		4.81	5.35
	Dont Femmes		3.98	4.55
	Dont Hommes		0.83	0.80
	PA - UFC		3.80	2.93
	Dont Femmes		1.80	1.43
	Dont Hommes		2.00	1.50
	PA - Total		25.27	26.33
	Dont Femmes	15.61	15.56	
Dont Hommes	9.66	10.77		
ME - A - TS	14.41	14.10		
Dont Femmes	8.22	8.75		
Dont Hommes	6.19	5.35		

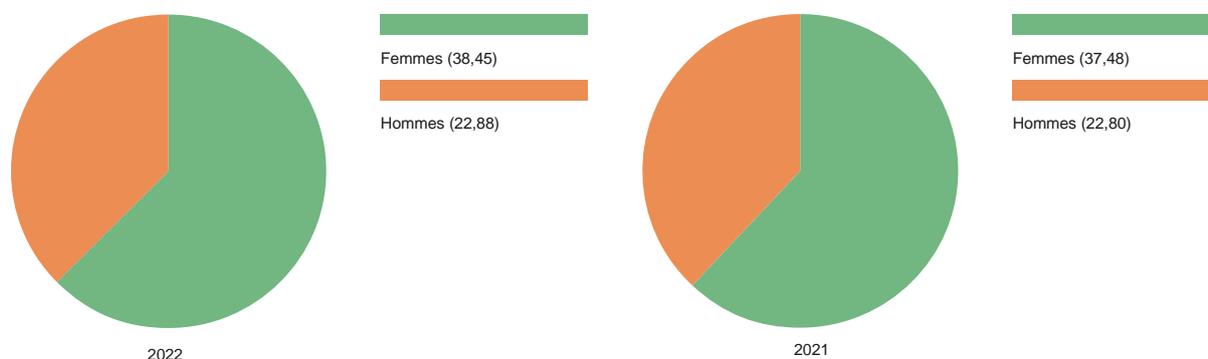
<sup>14</sup> Le taux d'activité est issu des statistiques pour l'OFS, générée depuis IS-Academia, et prend en compte l'ensemble des éléments en heures comptabilisés comme temps de travail (activités extraordinaires, absences maladie, etc...) convertis en pourcentages arrondis.

<sup>15</sup> Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à la HETSL correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule.

## Rapport d'activité

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
		ME - A - ER	5.08	4.00
		Dont Femmes	2.99	2.80
		Dont Hommes	2.09	1.20
		ME - A - UFC	2.74	2.98
		Dont Femmes	1.94	2.28
		Dont Hommes	0.80	0.70
		ME - A - Total	22.23	21.08
		Dont Femmes	13.15	13.83
		Dont Hommes	9.08	7.25
		ME - B - Total - Homme	0.25	0.25
		Adj. scient. / art. - A - TS	0.93	1.40
		Dont Femmes	0.93	1.40
		Dont Hommes	0.00	0.00
		Adj. scient. / art. - A - ER	0.00	0.00
		Dont Femmes	0.00	0.00
		Dont Hommes	0.00	0.00
		Adj. scient. / art. - A - UFC	0.00	0.00
		Dont Femmes	0.00	0.00
		Dont Hommes	0.00	0.00
		Adj. scient. / art. - A - LaReSS <sup>16</sup>	3.24	2.37
		Dont Femmes	2.34	1.51
		Dont Hommes	0.90	0.86
		Adj. scient. / art. - A -Total	4.17	3.77
		Dont Femmes	3.27	2.91
		Dont Hommes	0.90	0.86
		EPT PER – Total hors assist.	61.33	60.28
		Dont Femmes	38.45	37.48
		Dont Hommes	22.88	22.80
9.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	9.2.1 Total		24	13
9.3 Charges particulières des PO/PA	9.3.1 Nombre de bénéficiaires, par type d'indemnité	CHF 8'000 (type 1)	0	0
		CHF 9'000 (type 2a) <sup>17</sup>	5	5
		CHF 6'000 <sup>18</sup> (type 2b)	4	4
		CHF 10'000 (type 3)	0	0
		Nombre total de bénéficiaires (type d'indemnité 1 à 3)	9	9

### Répartition des EPT du PER par genre



<sup>16</sup> Les PO, PA ou ME sont rattaché·e·s soit à une filière (TS ou ER) ou à l'UFC mais des poste d'adjoint·e·s scientifiques dédiés aux activités spécifiques de Ra&D ou PS sont rattachés au LaReSS.

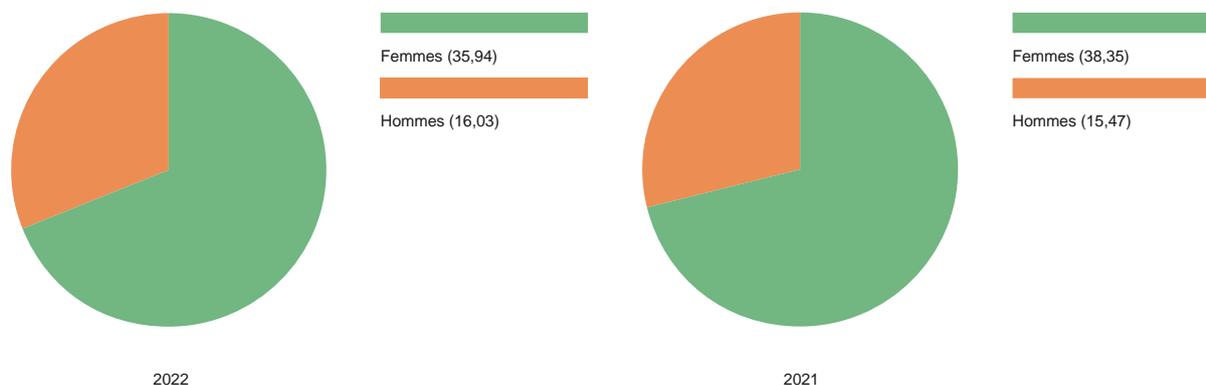
<sup>17</sup> Si 4 fonctions sont concernées par l'indemnité, en 2021 et 2022, 2 personnes se la sont partagées prorata temporis vu un changement au poste au sein du décanat de la filière TS.

<sup>18</sup> La filière Ergothérapie et le LaReSS sont organisés avec un co-décanat dont le modèle n'est pas prévu dans la décision du CE. Lors de la mise en place de ce modèle, le montant de l'indemnité a été déterminé en accord avec la DGES.

## 10. Personnel administratif et technique

Catégorie	Sous-catégorie	2022	2021
10.1 Nombre d'EPT	10.1.1 Total	51.97	53.82
	Dont Femmes	35.94	38.35
	Dont Hommes	16.03	15.47

Répartition des EPT du PAT par genre



## 11. Collaboratrices et collaborateurs engagé-e-s sur des fonds extérieurs à l'Etat

Catégorie	Sous-catégorie	2022	2021
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Total	22.35	22.60
	11.1.1.a Répartition par fonction et genre		
	PAT – Administration du LaReSS <sup>19</sup>	2.78	2.60
	Dont Femmes	1.78	1.60
	Dont Hommes	1.00	1.00
	PER – Adjoint-e-s scientifique-s A	3.24	2.37
	Dont Femmes	2.34	1.51
	Dont Hommes	0.90	0.86
	PER – Collaborateur·trice·s scientifique·s	13.33	14.30
	Dont Femmes	10.35	11.93
	Dont Hommes	2.98	2.37
	PER – Doctorant-e-s FNS	3.00	3.33
	Dont Femmes	2.00	1.33
	Dont Hommes	1.00	2.00
	Total	22.35	22.60
	Dont Femmes	16.47	16.37
	Dont Hommes	5.88	6.23

## 12. Intervenant-e-s extérieur-e-s

Catégorie	Sous-catégorie	2022	2021
12.1 Nombre de personnes	12.1.1 Total	947	881
12.2 Nombre de jours d'intervention au sein de la HETSL <sup>20</sup>	12.2.1 Total	4537	4033

Parmi les 947 personnes sous contrat, 334 (35.27%) interviennent moins de 8 heures, 293 (30.94%) entre 8 et 24 heures, 200 (21,12) % entre 24 et 80 heures, 75 (7.92%) entre 80 et 160 heures et 45 (4.75%) plus de 160 heures.

<sup>19</sup> Il est considéré que le financement de ces ressources est assuré par les fonds extérieurs à l'État.

<sup>20</sup> Base heure : 100% = 1867,5 heures annuelles, résultat divisé par 8 pour nombre de jours.

## Rapport d'activité

### 13. Assistant-e-s

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
13.1 Nombre d'assistants <sup>21</sup>	13.2.1 Assistants A	9	11
	13.2.2 Assistants B	3	3
	13.2.3 Assistants C	8	7
	13.2.4 Total	20	21
13.1.a Répartition par filière/unité et genre (EPT) <sup>22</sup>	Assistant A – TS	1.27	2.62
	Dont Femmes	0.49	1.72
	Dont Hommes	0.78	0.90
	Assistant A – ER	2.53	2.39
	Dont Femmes	2.53	2.25
	Dont Hommes	0.00	0.14
	Assistant A – LaReSS	1.14	1.47
	Dont Femmes	0.81	1.47
	Dont Hommes	0.33	0.00
	Assistant A – Total	4.94	6.48
	Dont Femmes	3.83	5.44
	Dont Hommes	1.11	1.04
	Assistant B – TS	1.00	2.42
	Dont Femmes	1.00	1.67
	Dont Hommes	0.00	0.75
	Assistant B – ER	1.80	1.83
	Dont Femmes	1.00	1.83
	Dont Hommes	0.80	0.00
	Assistant B – Total	2.80	4.25
	Dont Femmes	2.00	3.50
	Dont Hommes	0.80	0.75
	Assistant C – TS	5.33	3.28
	Dont Femmes	4.33	2.95
	Dont Hommes	1.00	0.33
	Assistant C – ER	1.00	1.00
	Dont Femmes	1.00	1.00
	Dont Hommes	0.00	0
	Assistant C – LaReSS	1.59	1.60
Dont Femmes	1.59	0.80	
Dont Hommes	0.00	0.80	
Assistant C – Total	7.92	5.88	
Dont Femmes	6.92	4.75	
Dont Hommes	1.00	1.13	
13.2 Taux d'activité moyen <sup>23</sup>	13.3.1 Taux d'activité moy. Assistant-e-s A	84%	76%
	13.3.2 2 Taux d'activité moy. Assistant-e-s B	93%	100%
	13.3.3 Taux d'activité moy. Assistant-e-s C	95%	86%

## F. Gestion des ressources financières et des infrastructures

### 14. Exploitation du budget

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
14.1 Charges	14.1.1 Total	31'343'510	29'620'299
14.2 Produits	14.2.1 Total	31'370'582	29'689'809
14.3 Résultat de l'exercice	14.3.1 Total	27'072	69'510

### 15. FRI

<i>Catégorie</i>	<i>Sous-catégorie</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
15.1 État du FRI	15.1.1 Total	1'384'434	1'453'944

<sup>21</sup> Nombre de contrat au 31 décembre

<sup>22</sup> Calcul idem que pour le PER, cf note de bas de page 14

<sup>23</sup> Moyenne des taux contractuels au 31 décembre

## Rapport d'activité

### 16. Infrastructures

Catégorie	Sous-catégorie		2022	2021
16.1 Surfaces utiles principales (SUP)	16.1.1 Surfaces totales		5701 m <sup>2</sup>	5701 m <sup>2</sup>
	16.1.1.a Par affectation	Bureaux	1'633	1'633
		Laboratoires et ateliers	21	21
		Archives, collections et dépôts	446	446
		Auditoires	749	749
		Salles de cours	1'658	1'658
		Bibliothèques	779	779
		Habitat	0	0
	Locaux communautaires et loisirs	415	415	
	16.1.2 Par site	Loué (Abeilles 12)	83 m <sup>2</sup>	83 m <sup>2</sup>
Propre (Abeilles 14, Isabelle de Montolieu 19)		5618 m <sup>2</sup>	5618 m <sup>2</sup>	

### G. Gouvernance

#### 17. Organes de gouvernance (état au 31.12.22)

Catégorie	Sous-catégorie	Définition
17.1 Organes et Conseil professionnel	Direction	Alessandro Pelizzari, Directeur Angélique Fellay, Directrice-Adjointe, Resp. Dpt. Ressources Académiques Christophe Gay-Balmaz, Resp. Dpt. Finance et Techniques Marc Magnin, Resp. Dpt. RH et Administration
	Conseil représentatif	Anouk Arbel, ME-A Travail social Julien Ballis, PAT Marjorie Bettems, PAT Diane Decroux, Étudiante Travail social Pascal-Eric Gaberel, PA Travail Social, Président a.i. Manuel Gallardo, Étudiant Travail social Catherine Genet, ME-A Ergothérapie Judith Kühr, Adj.Sc LaReSS Justine Larisch, PAT Dominique Malatesta, PO Travail social Stéphan Mayor, ME-A Travail social Léa Nussbaumer, Assistante HES Ergothérapie Romain Papaevangelou, Assistant HES Travail social Basile Perret, ME-A UFC Marika Pignone, Étudiante Travail social Léo Piguët, Étudiant Travail social Julien Rosset, PAT Gauthier Saner, Étudiant Travail social Yohan Stauffer, Étudiant Travail social <i>Vacant, 1 membre du corps professoral</i>
	Conseil professionnel	Susana Garcia, AVASAD Alain Kaufmann, UNIL Caroline Knüpfer, État de Vaud – DGCS (DSAS) Pierre-Yves Maillard, Union Syndicale Suisse François Perrinjaquet, Regroupement des Centres d'accueil à bas-seuil du canton de Vaud Letizia Pizzolato, SSP Vaud Stéphanie Romanens-Pythoud, CORAASP Caroline Regamey, CSP, Présidente Manon Schick, État de Vaud – DGEJ (DJES) Catherine Staub, AVOP Peter Streckeisen, ZHAW Jean-Pierre Tabin, Professeur honoraire HETSL Marie-Gabrielle Wick, CHUV – Service d'Ergothérapie Luca Zuntini, Fondation Jeunesse & Familles <i>Poste à repourvoir, Ville de Lausanne – Service social</i>

17.1.a Organe fondation HETSL	Conseil de fondation	Elisabeth Baume-Schneider, Présidente Vincent Grandjean, Vice-président Claude Meyer, Trésorier Daniel Oesch, Membre Elisabeth Ruey-Ray, Membre Irène Schmidlin, Membre Jacques-André Schneider, Membre
----------------------------------	-------------------------	---

## H. Thématique d'approfondissement 2022

---

### 18. Numérique

#### 18.1 Vers une stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage

Le numérique est un enjeu majeur, omniprésent dans tous les aspects de notre société, déployant ses effets dans la vie quotidienne, le travail et les interactions de chacun-e. Le champ de la formation est directement concerné par ces évolutions. Dans ce contexte, la HETSL a lancé une réflexion approfondie pour adapter ses actions de manière consciente et informée, afin de continuer à offrir une formation de qualité dans un contexte de forte évolution des pratiques et des attentes.

La crise de Covid-19 a contraint les enseignant-e-s et les étudiant-e-s à recourir massivement aux technologies numériques et à expérimenter de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage. La bascule dans l'urgence à un mode d'enseignement distanciel pour des contenus de formation imaginés selon un scénario pédagogique en présentiel a montré ses limites et ses failles. La période écoulée depuis a permis de prendre du recul, de développer des espaces d'échange pour la mise en commun de pratiques, de renouveler et d'ajuster les expériences vécues, enfin de mener une réflexion pédagogique de fond quant à l'usage du numérique dans l'enseignement.

À l'aune de ces évolutions, il est apparu nécessaire de définir une stratégie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage que la HETSL entend déployer ces prochaines années. Au vu de la variété des niveaux d'adoption du numérique, une démarche d'intégration progressive qui s'appuie sur des pratiques déjà en place a été choisie. L'ambition est de définir un cap qui soit « pragmatiquement ambitieux » et dans lequel chaque enseignant-e et chaque étudiant-e peut se retrouver.

La stratégie vise à développer l'« hybridation » des enseignements dans une approche basée sur l'enrichissement de l'enseignement en présentiel grâce à l'utilisation et la mise à disposition de ressources numériques. L'optique est double : à la fois soutenir et améliorer l'expérience d'apprentissage des étudiant-e-s et favoriser le développement professionnel des enseignant-e-s avec l'évolution des pratiques pédagogiques actuelles et le maintien de la qualité des enseignements.

La stratégie retenue s'appuie sur une démarche participative qui a débuté au printemps 2022. Une série d'entretiens s'est ainsi tenue auprès de représentant-e-s de la HETSL et deux enquêtes ont été menées auprès des étudiant-e-s et des enseignant-e-s. Les résultats ont montré un intérêt concret pour les formes d'enseignement hybride qui maintiennent une place importante au présentiel, tout en soulignant l'intérêt en termes de variété pédagogique et de supports d'apprentissage de la présence d'activités en ligne. La combinaison de ces deux formes de pratiques a été soulignée comme positive.

Les formes d'enseignement hybride offrent aux étudiant-e-s et au corps enseignant une plus grande variété d'instruments pédagogiques. Grâce aux nouvelles technologies telles que les plateformes d'apprentissage en ligne, les outils numériques d'apprentissage, ou encore les systèmes de visioconférence ou d'enregistrement de cours, les étudiant-e-s peuvent accéder aux supports et aux différentes activités de leurs cours, ou communiquer avec les enseignant-e-s et les autres étudiant-e-s de n'importe où et à n'importe quel moment dans les limites du cadre de communication défini pour le cours, ce qui leur permet de concilier plus facilement leurs études et leurs autres engagements. Enfin, la flexibilité spatio-temporelle apportée par la mise en œuvre de diverses formes d'hybridation de l'enseignement a été soulignée par bon nombre d'étudiant-e-s comme étant un facteur environnemental, social et inclusif non négligeable.

La mise à disposition au grand public des intelligences artificielles (IA) génératives soulève un certain nombre de questions dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il nous paraît important d'adopter une approche réfléchie et critique pour évaluer leur impact sur l'enseignement hybride, les modalités d'évaluation et de validation ainsi que les méthodes pédagogiques traditionnelles.

L'un des principaux défis posés par les IA génératives concerne leur intégration éthique et responsable dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Garantir que ces technologies respectent la vie privée des étudiant·e·s et des enseignant·e·s et adapter les travaux académiques demandés en termes d'intégrité scientifique représenteront deux défis majeurs à relever dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie. La question de la qualité et de la fiabilité des contenus générés par ces IA se pose aussi et nécessitera un renforcement supplémentaire du développement de l'esprit critique de nos étudiant·e·s.

### **18.2 Prise en compte des objectifs du Plan d'intention cantonal (PIC 21-24)**

La question du numérique est abordée dans les différents axes de développement du Plan d'intention cantonal 2021-2024, déclinés en huit objectifs ou actions. Ci-dessous, pour chaque objectif ou action, la HETSL décrit la manière dont elle intègre la thématique d'approfondissement à ses missions.

#### **18.2.1 Proposer des cursus qui préparent aux métiers de demain, notamment dans le domaine de la durabilité et du numérique (axe 1, objectif 2, action a.)**

Au même titre que la durabilité, le numérique est l'un des axes transversaux aux nouveaux plans d'études cadres des filières Travail social et Ergothérapie. En effet, plutôt que de cantonner cette thématique à des modules spécifiques, les deux filières ont fait le choix, en pleine concertation avec les domaines concernés de la HES-SO, d'en intégrer les enjeux à de multiples endroits des cursus. Comme explicité en introduction, la HETSL s'inscrit dans une démarche participative pour élaborer une stratégie numérique au service de l'enseignement et de l'apprentissage. S'appuyant sur une expertise externe, le projet a démarré au printemps 2022. La stratégie vise avant tout le développement de l'hybridation des pratiques d'enseignement et d'apprentissage et devrait pouvoir se mettre progressivement en œuvre dès 2024.

En parallèle, d'autres mesures ont déjà été mises en œuvre, et notamment :

- Dans l'offre d'ateliers de soutien à l'enseignement et aux études, citons notamment les ateliers « conception de podcasts » et « conception de vidéos » récemment mis en place dans le cadre du module libre « [Le travail social à l'ère du numérique](#) » et qui ont rencontré en 2022 un franc succès ;
- Projet lauréat de l'appel à projet du guichet numérique HES-SO, un module de la formation Bachelor en Travail social a été proposé dans un format de Blended Learning, mêlant apprentissage traditionnel en présentiel et apprentissage en ligne, dans des formats synchrones et asynchrones. De nombreuses ressources technopédagogiques ont été développées afin de soutenir les apprentissages des 140 étudiant·e·s du module ES1 « Professionnalité », parmi lesquelles on compte des capsules vidéo mettant en scène des réalités professionnelles en éducation sociale ;
- Quatre nouvelles offres d'ateliers de formation internes (attestés DevPro) : soutien à l'enseignement : Numérisez-moi mais pas trop vite ; Concevoir et réaliser une vidéo pour mon enseignement ; soutien aux études : Conception de podcasts et Conception de vidéos ;
- Organisation d'une journée pédagogique institutionnelle (filières ER et TS) dédiée au numérique et à l'hybridation des enseignements – août 2022, reconduite pour 2023.

L'Unité de formation continue de la HETSL propose également des formations courtes dans ce domaine (cf. pt 18.2.7 ci-dessous).

La HETSL a également intégré ces champs d'expertises dans les profils de postes qu'elle a mis au concours, notamment dans la filière TS :

- 1 poste de ME pour l'option animation socioculturelle ; expertise sur les projets d'aménagement urbains, la participation et la responsabilité citoyenne ;
- 1 poste de PA ; expertise sur la précarité et le logement durable ;
- 1 poste d'assistante HES ; expertise sur le développement d'outils numériques pour l'action sociale.

### **18.2.2 Anticiper et préparer l'arrivée d'étudiant·e·s doté·e·s de nouvelles compétences dans le domaine du numérique (axe 1, objectif 4, action a.)**

Les expériences d'hybridation de l'enseignement permettent aux étudiant·e·s de se former aux défis que pose le numérique, en même temps que d'approprier des outils qu'elles et ils pourront utiliser avec les bénéficiaires.

Dans le cadre de notre future stratégie numérique, nous travaillons sur un référentiel de compétences pour les étudiant·e·s dont les niveaux à atteindre doivent encore être précisés. Il s'agira ensuite d'analyser les cursus proposés dans une approche curriculaire pour identifier quelles compétences sont déjà entraînées, et lesquelles doivent être travaillées et par quels moyens. Ce travail devra se faire de manière coordonnée entre les différents responsables de modules et avec le souci d'évaluer la charge de travail qui en découle pour les étudiant·e·s.

### **18.2.3 Promouvoir les formations dont les domaines professionnels font face à une pénurie, notamment les domaines de la Santé et des MINT (axe 1, objectif 4, action b.)**

La HETSL ne formant pas des professionnel·le·s pour le domaine des MINT, cette question n'est pas pertinente pour notre Haute école. Concernant les pénuries avérées pour les domaines du social et de la santé, cf. chapitre B.

A noter toutefois que la problématique dans les métiers du Travail social et de l'Ergothérapie n'est pas celle d'un manque d'attractivité auquel on pourrait répondre par une campagne de promotion ; en effet, nos deux filières bénéficient d'un grand intérêt auprès des jeunes, qui se traduit par un nombre de candidat·e·s à la régulation largement supérieur au nombre de places de formation. Le levier pour répondre à la pénurie de personnel qualifié dans ces domaines réside donc la régulation elle-même et dans le choix politique de les ouvrir, ou pas, à davantage d'étudiant·e·s et d'accorder aux Hautes écoles les financements supplémentaires correspondants.

### **18.2.4 Intégrer la transformation numérique dans les cursus de formation (axe 1, objectif 5, action c.)**

Au sein de la filière Ergothérapie, une certaine hybridation a été introduite dans les enseignements de manière progressive. Citons notamment le module « perspectives occupationnelles » dispensé selon un mode de *blended learning* (dispositif hybride de formation).

Tout au long du cursus les étudiant·e·s sont par ailleurs sensibilisé·e·s aux effets du numérique sur les occupations humaines et les habitudes de vie. Pour le Travail social, le module libre « Le travail social à l'ère du numérique » se penche sur les défis que pose au champ du travail social le développement numérique rapide et massif de notre société.

Ces questionnements sont abordés à travers les outils technologiques et numériques utilisés dans l'accompagnement des publics (enfants et adolescent·e·s, personnes en situation de handicap, personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux, personnes vieillissantes, personnes en situation d'illettrisme, de précarité financière et/ou sociale, populations issues de la migration, etc.) dans les différents champs d'intervention du travail social. Les étudiant·e·s sont rendu·e·s attentives et attentifs aux avantages aussi bien qu'aux points de vigilances en lien avec ces avancées technologiques et leur impact sur les pratiques professionnelles, et ce afin d'encourager l'adoption d'un regard critique sur le développement numérique. Ce module repose sur des modalités d'enseignement hybrides.

Un module « Professionnalité ES » aborde aussi la question de la posture professionnelle en éducation sociale, conçu sur un dispositif de *blended learning* alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning.

Les étudiant·e·s sont encouragé·e·s durant leur parcours de formation à la HETSL à utiliser les outils numériques sous divers formats (portfolio, podcasts, usage de la vidéo, etc.), dans leurs travaux comme dans leur pratique.

### **18.2.5 Soutenir le développement d'une culture de l'innovation (axe 2, objectif 2, action e.)**

L'innovation sociale, c'est une approche de résolution des problèmes qui s'inspire du monde de la technologie, mais qui se distingue par la recherche d'impact social. Un professeur ordinaire spécialisé

dans le champ de l'innovation sociale est en poste à la HETSL depuis 2020. Il a notamment mis en place un module d'approfondissement « [L'innovation en travail social et les enjeux de la participation](#) ».

En mobilisant la méthodologie du design thinking chère à l'innovation sociale, un groupe de travail associant des membres du PER et du PAT ont travaillé à l'élaboration d'un guide pour la formation pratique en travail social. Ce projet est à bout touchant. Visant d'abord le public cible interne que sont les enseignant-e-s référent-e-s de FP, cet outil devrait ensuite évoluer vers un format dématérialisé et interactif, qui permettra de viser un public cible plus large intégrant les étudiant-e-s et les institutions partenaires, en particulier les praticiennes formatrices et praticiens formateurs.

Trois étudiants de la HETSL ont en outre participé au programme Design Sprint qui s'est déroulé du 12 au 16 septembre 2022. En Ergothérapie, on peut encore citer l'utilisation de technologies de type impression 3D afin de créer des moyens auxiliaires pour la vie courante, une collaboration avec le FABLAB de Neuchâtel pour favoriser l'émergence de projets innovants et l'utilisation de méthodologie du design thinking propre à l'ingénierie ou encore l'utilisation de patient-e-s simulé-e-s dans les apprentissages.

Plusieurs projets d'innovation sociale sont en gestation dans le Canton de Vaud, on pense notamment à celui de la Maison de l'innovation sociale et des solidarités à Nyon, mais aussi le programme « FIT Impact ». Leurs forces ? Être orientés vers les besoins des bénéficiaires tout en rendant la société plus soutenable. C'est d'ailleurs l'ambition de l'Innovation Booster « [Co-Designing Human Services](#) », qui ne soutiendra que des propositions dans lesquelles les personnes concernées figureront avec leur expertise, côte à côte avec des spécialistes de terrain et de la recherche.

### **18.2.6 Déployer l'Open Science de manière transversale dans les activités de recherche appliquée (axe 2, objectif 5)**

L'Open Science est déployée de manière transversale au sein de la HETSL, et elle concerne l'ensemble de la communauté de la Haute école. Métadonnées, pre-print, repositories, APC, Accords Read&Publish : pour adapter leurs pratiques et se positionner par rapport aux enjeux liés aux partages des publications et des données de recherche, les chercheur-e-s doivent maîtriser différents concepts souvent assez techniques.

Deux espaces web de la [bibliothèque](#) et du [LaReSS](#) ont été créés au printemps 2022 pour offrir des informations sur les thèmes de l'Open Access et de l'Open Research Data. Pour inaugurer la mise en ligne de ces nouvelles pages de manière ludique, la Bibliothèque et le LaReSS ont proposé un café-croissant-jeu à la communauté HETSL le 28 mars, lors duquel les personnes intéressées ont eu l'occasion de tester leurs connaissances en lien avec l'Open Science en jouant à « [Escape the Lab](#) ».

La HETSL propose aussi à sa communauté de participer activement aux journées Open science organisées par la [Communauté Open science HES-SO](#). Ces journées interdisciplinaires comprennent des conférences et des ateliers portant sur différentes dimensions de l'Open science.

### **18.2.7 Permettre aux actrices et acteurs du monde du travail d'actualiser leurs compétences pour faire face à l'évolution des métiers (axe 3, objectif 3, action c.)**

Les formations continues de la HETSL prennent en compte les enjeux sociétaux et leurs impacts sur les pratiques de terrain. Elles offrent aux professionnel-le-s du Travail social et de la Santé une occasion d'approfondir leurs connaissances et de renforcer les capacités d'intervention de leur institution. Plusieurs formations sont proposées dans le catalogue de l'UFC, et notamment :

- Pratiques numériques en institution : comment faire avec plutôt que lutter contre ? Maîtriser les outils numériques est aujourd'hui un facteur d'intégration dans notre société. Il s'agit donc de considérer l'éducation numérique comme partie intégrante de l'accompagnement socio-éducatif. Durant deux jours, les axes de réflexion se centreront sur les usages de chacun-e (professionnel-le-s, bénéficiaires et familles), la posture et les représentations des professionnel-le-s ainsi que leurs responsabilités, l'autonomie des bénéficiaires et l'accompagnement des familles. Cette formation est donnée en partenariat avec Action Innocence ;
- La sexualité des jeunes à l'ère numérique : l'exemple du sexting Internet et les outils numériques ont largement modifié le contexte social dans lequel évoluent les jeunes par l'influence exercée sur leurs interactions et leurs relations, notamment dans le

domaine de la sexualité. Cette formation s'adresse aussi aux professionnel-le-s qui seront amené-e-s à gérer des problèmes en lien avec la pratique du sexting ou en tant qu'actrice et acteur de prévention et d'éducation. Cette formation est donnée en partenariat avec le groupe de recherche sur la santé des adolescent-e-s d'Unisanté.

### 18.2.8 Intégrer l'impact de la transformation numérique, de l'évolution des pratiques en ressources humaines et de la transformation des pratiques professionnelles au développement des hautes écoles (axe 4, objectif 2)

Les enjeux du numériques sont pleinement intégrés aux réflexions institutionnelles de la HETSL, notamment dans le cadre des démarches participatives déployées au sein de la Haute école et dans le cadre de rencontres régulières de représentant-e-s de la HETSL avec les partenaires institutionnels ou dans le cadre des travaux de la commission des études.

La HETSL est également en contact étroit avec les institutions qui accueillent des étudiant-e-s de la HETSL lors de leurs formations pratiques, afin de réfléchir ensemble aux évolutions des métiers du social et de la santé.

Le Conseil professionnel de la HETSL, qui regroupe une quinzaine de personnalités des milieux professionnels et académiques, permet également à la HETSL de renforcer ses pôles d'expertise et d'aborder tout autre sujet d'actualité, tel que le numérique. La Haute école est ainsi bien positionnée pour favoriser les échanges avec ses partenaires et veiller à l'adéquation de ses enseignements et recherches avec les problématiques actuelles, en vue d'accompagner l'évolution des métiers du social et de la santé.

### 18.3 Suite des travaux

La HETSL entend finaliser et mettre en œuvre dès 2024 sa stratégie numérique au service de l'enseignement et de l'apprentissage, en fonction des besoins identifiés précisément mais aussi des moyens financiers qu'elle aura à disposition.

## 2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

La HETSL présente ci-dessous la liste des prestations de développement qui lui ont été confiées par le Rectorat de la HES-SO pour la période 2021-2024. Elles ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire que la HETSL a transmis à la HES-SO le 28 avril 2023. Une copie dudit rapport a été transmise à la DGES.

<b>Prestations de développement du mandat de prestation 2021-2024</b>	
<b>Enseignement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un nouveau plan d'études-cadre (PEC) pour la filière Ergothérapie et le mettre en œuvre.</li> <li>• Participer à l'élaboration du PEC21 pour le master en Travail social et mettre en œuvre des programmes issus du PEC20Travail social.</li> <li>• Tirer les enseignements de la pandémie Covid-19 pour développer des concepts de soutien au corps professoral comme aux étudiant-e-s, mais aussi des outils pédagogiques adaptés à l'enseignement à distance, en articulation avec la stratégie numérique de la HES-SO.</li> <li>• Anticiper et accompagner le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV en veillant à une augmentation mesurée des étudiant-e-s d'ici 2024.</li> <li>• Développer et simplifier le dispositif en matière de formation pratique, en étroite concertation avec les domaines Santé et Travail social, les besoins des terrains et en favorisant de bonnes conditions de formation et de travail pour les étudiant-e-s.</li> <li>• Établir et mettre en œuvre une politique inclusive dans les différentes filières et unités (UFC et LaReSS) et garantir la diversité de la population estudiantine (notamment concernant les étudiant-e-s en emploi, à temps partiel ou vulnérables).</li> <li>• Améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s (EEE) dans le cadre d'une démarche participative.</li> <li>• Soutenir l'innovation, notamment didactique, en associant le PER et le PAT aux processus.</li> <li>• Développer une offre de formation continue prenant en considération les impératifs d'efficacité et la nécessité de proposer des programmes adaptés aux besoins et ressources des milieux concernés.</li> </ul>	
<b>Recherche appliquée et développement</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un bilan relatif aux réseaux de compétence internes à la HETSL et définir une politique de visibilité de nouveaux pôles thématiques en lien avec l'enseignement initial et continu.</li> <li>• Renforcer la participation dans des réseaux de recherche nationaux (notamment le Laboratoire d'innovation sociale) et internationaux.</li> <li>• Promouvoir la formation doctorale avec des partenaires suisses et internationaux, en étroite concertation avec les domaines Travail social et Santé</li> </ul>
<p><b>Prestations de services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la collaboration avec les hautes écoles pour le dépôt commun de prestations de services.</li> <li>• Continuer à renforcer le dispositif des prestations de services et recherches mandatées en développant le portefeuille des projets grâce à l'appui de deux adjoint·e·s scientifiques engagé·e·s.</li> <li>• Établir un modèle de financement des activités du Laboratoire de recherche santé-social (recherche et prestations de services) répondant aux exigences des différents interlocuteurs.</li> <li>• Participer en qualité d'expert·e·s à des travaux de commission, conseils et autres instances.</li> </ul>
<p><b>Politiques institutionnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la transversalité entre les missions de formation, de Ra&amp;D et de prestations de services, dans une perspective de cohérence institutionnelle et de visibilité des domaines d'expertise vers l'extérieur.</li> <li>• Construction ou location d'un nouveau bâtiment palliant aux sous-capacités d'hébergement du personnel et visant à repositionner le profil de la HETSL après le transfert de l'Ergothérapie.</li> <li>• Renforcer la capacité de pilotage des projets institutionnels à dimension académique en rapprochant les personnels académiques et administratifs et par le développement d'une culture participative et interdisciplinaire.</li> <li>• Édicter, en concertation avec l'association du personnel, les directives spécifiques découlant du nouveau règlement du personnel et consolider une culture participative.</li> <li>• Établir une politique de relève permettant à la HETSL de disposer d'un personnel compétent mobilisatrice pour les différents profils professionnels, tant au sein de la HETSL que vers les terrains professionnels</li> <li>• Concrétiser une politique de prévention et d'action en matière de prévention du harcèlement (collaboration avec la HES-SO) ; tolérance zéro.</li> <li>• Faciliter et renforcer la participation des étudiant·e·s à la vie institutionnelle, académique et administrative.</li> <li>• Poursuivre les actions de mise en œuvre de la nouvelle identité et de la signature de marque dans le cadre d'une politique de communication interne et externe.</li> <li>• Définir et développer une politique institutionnelle en matière de relations internationales.</li> <li>• Promouvoir une politique de développement durable articulée à la stratégie durabilité de la HES-SO.</li> <li>• Consolider la structure de gouvernance HETSL, en clarifiant les compétences de direction et les liens avec le terrain.</li> </ul>

### 3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Les missions particulières sont convenues entre la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) et la HETSL, conformément à l'article 5 de la Convention de subvention. Un rapport portant sur ces missions particulières a été rendu séparément. À titre de rappel, les missions particulières confiées à la HETSL jusqu'en 2023 sont les suivantes :

HETSL 01	Soutien cantonal particulier aux formations Bachelor et Master offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 02	Soutien cantonal particulier aux formations continues certifiantes offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 03	Soutien à la formation continue non certifiante et aux prestations de service
HETSL 04	Soutien au développement de la Ra&D HES réalisée par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 05	Participation à la formation APS-Vaud

## Rapport d'activité

**En guise de conclusion**, la HETSL réitère sa volonté d'ancrer davantage son action au cœur d'une société marquée par une crise majeure et multiple (COVID-19, précarisation des plus vulnérables, guerre en Ukraine, crises énergétique et climatique) . Les métiers du travail social et de la santé ont un rôle majeur à jouer dans cette période. Et il y a fort à parier que les politiques publiques devront se réformer pour faire face aux effets à moyen et long terme de cette période de pandémie. Des problèmes sociaux inédits vont apparaître, avec une nécessaire adaptation des interventions publiques et professionnelles.

La HETSL, en collaboration étroite avec la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), la HES-SO, les autres Hautes écoles vaudoises et ses multiples partenaires professionnels et académiques veut renforcer son positionnement et adapter son dispositif afin de devenir un acteur pivot dans l'analyse de ces évolutions, capable d'inspirer des politiques sociales et de former et accompagner les pratiques professionnelles de l'avenir. La HETSL remercie vivement le DEF et la DGES pour son soutien dans la réalisation des multiples projets institutionnels et académiques en cours et à venir.

Lausanne, le 01 novembre 2023